

CERTIFICAT DE GARANTIE ROUGE

n° Police: 2014/16/FR/25/22

Code Garage :

Cachet commercial :

L'extension de Garantie est souscrite par Cirano SAS au capital de 120 000€, N° 441 350 840 R.C.S. Paris, 10 avenue de la Grande Armée 75017 Paris, immatriculée auprès de l'ORIAS sous le N° 07 003 120 (www.orias.fr)
- auprès de Acasta European Insurance Company Limited, immatriculée à Gibraltar sous le N°96 218 dont le siège est sis au PO BOX 1338, 1st Floor, Grand Ocean Plaza, Ocean Village, Gibraltar.

CONDITIONS D'ADHÉSION

Conditions d'adhésion : avoir acheté dans les 5 jours auprès d'un professionnel de l'automobile un véhicule de moins de 3,5 tonnes PTAC immatriculé en France, neuf ou âgé de moins de 15 ans, moins de 200 000 km et moins de 20 CV à la date de livraison. Le véhicule doit être destiné à usage privé ou professionnel. En cas de revente du véhicule à un particulier, le reliquat de durée de la garantie est transférable dès le jour de la vente du véhicule. La présente adhésion ne sera parfaitement formée et consécutivement ne produira ses pleins effets qu'après la délivrance du Certificat de Garantie par le garage vendeur à l'Adhérent, la signature du Certificat par celui-ci, et l'envoi à l'Adhérent de sa carte contractuelle. La présente adhésion prend effet à la plus tardive des deux dates suivantes : un mois après la date de signature du Certificat, ou à l'expiration d'une éventuelle garantie du constructeur ou du vendeur du véhicule. L'adhésion peut être conclue pour des durées de 6, 12, 24, 36, 48 ou 60 mois. Une franchise de 30 jours sera appliquée lors de la conclusion de l'adhésion. L'adhésion cesse automatiquement au terme de la durée initialement prévue. Le prix total de la «Garantie Rouge» est fonction de la date de conclusion, de la durée choisie et du nombre de CV du véhicule. La première mensualité démarre lors de la conclusion de l'adhésion.

ADHÉRENT

Usage : Privé Professionnel

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ N° Tel. : _____

VÉHICULE

Marque/modèle du véhicule _____ N° série du véhicule _____ Immatriculation _____
Date de 1ère mise en circulation _____ Date de début de garantie _____ km _____ Puissance fiscale _____ Énergie _____

CERTIFICAT DE GARANTIE ROUGE

Je demande en signant ci-contre, à adhérer à la «Garantie Rouge». Je déclare avoir pris connaissance des conditions indiquées au recto ainsi qu'au verso du présent certificat et les avoir acceptées. Je reconnais avoir reçu le présent certificat valant Conditions Générales et je note que les informations qui me sont demandées sont indispensables pour la prise en compte de mon adhésion et pour apprécier le risque.

Durée de la garantie :

6 mois ¹ 12 mois 24 mois 36 mois 48 mois 60 mois

¹ Seul le paiement comptant est accepté pour cette durée : multiplier le tarif mensuel lié à la catégorie du véhicule par 6 mois.
Exemple : pour un véhicule de catégorie 1 : 20 x 6 = 120 €

Date et signature précédée de la mention «lu et approuvé»

Je désire régler :

Par chèque à l'ordre de Cirano (tarif au comptant : multiplier le tarif mensuel par le nombre de mois choisi. Exemple : Pour une garantie de 36 mois sur un véhicule de Catégorie 1 : 20 x 36 = 720 €) Par prélèvement de 12, 24, 36, 48 ou 60 mensualités, suivant la durée de l'adhésion, prélevés le 5 de chaque mois dès la conclusion de la garantie (en remplissant l'autorisation ci-dessous).

Catégorie	Tarif mensuel
Catégorie 1 : véhicules inférieurs ou égaux à 9 CV (240.00 € TTC pour 12 mois)	20,00 € TAC
Catégorie 2 : véhicules compris entre 10 CV et 12 CV (360.00 € TTC pour 12 mois)	30,00 € TAC
Catégorie 3 : véhicules de 13 CV et 19 CV (420.00 € TTC pour 12 mois)	35,00 € TAC

Le coût de prélèvement est inclus dans le tarif mensuel. Cette prime est invariable, sauf modification de la TVA ou de la taxe d'assurance.

COUPON DE RENONCIATION À ADRESSER EN LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AR

Vous bénéficiez d'un droit de renonciation (loi dite Hamon) à ce contrat pendant un délai de 14 jours (calendaires) à compter de sa conclusion, sans frais ni pénalités, si toutes les conditions suivantes sont remplies : - vous avez souscrit ce contrat à des fins non professionnelles ; - ce contrat vient en complément de l'achat d'un bien ou d'un service vendu par un fournisseur ; - vous justifiez que vous êtes déjà couvert pour l'un des sinistres garantis par ce nouveau contrat ; - le contrat auquel vous souhaitez renoncer n'est pas intégralement exécuté ; - vous n'avez déclaré aucun sinistre garanti par ce contrat. Dans cette situation, vous pouvez exercer votre droit à renoncer à ce contrat par lettre ou tout autre support durable adressé à l'assureur du nouveau contrat, accompagné d'un document justifiant que vous bénéficiez déjà d'une garantie pour l'un des sinistres garantis par le nouveau contrat. L'assureur est tenu de vous rembourser la prime payée, dans un délai de 30 jours à compter de votre renonciation. »

SAS CIRANO - CS 44104 - 80 041 AMIENS CEDEX 1. «Monsieur le directeur, Je soussigné (nom, prénom, adresse de l'adhérent) déclare renoncer à la « Garantie Rouge » et demande le remboursement du prix ou de la fraction du prix versé au titre de ladite garantie. Je confirme n'avoir pas pris connaissance, à la date d'envoi de la présente lettre recommandée avec accusé réception, du dysfonctionnement susceptible de mettre en jeu la garantie.

Date & signature

BULLETIN D'ADHÉSION EXTENSION DE GARANTIE ROUGE

**Veillez renseigner le mandat de prélèvement SEPA ci-joint
pour toute souscription à la garantie Rouge**

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Ce document doit être envoyé signé à l'adresse suivante : **CIRANO - CS 44104 - 80041 AMIENS CEDEX 1**

Créancier : CIRANO CS 44104 80041 AMIENS CEDEX 1	N° ICS FR35CIR469927	Mandat de prélèvement SEPA Type de prélèvement : Paiement récurrent / répétitif RUM : _____
<p>«En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Cirano à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Cirano. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ET sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Si Cirano est déjà en possession d'un mandat valide, le prélèvement sera effectué sur ce dernier. La référence (RUM) utilisée est rappelée sur votre avis d'échéance.»</p>		
<p>Votre Nom / Prénom _____</p> <p>Votre adresse _____ -France Numéro et nom de la rue _____ Code Postal _____ Ville _____</p> <p>Les coordonnées de votre compte _____ BIC - Code international d'identification de votre banque _____ IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire _____</p>		
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.	Signé à _____ Lieu _____ Le _____ Date : JJ/MM/AA _____	Signature(s)